Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2019/ 84 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

**Décide**

**Article 1er** : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction Régionale de Bretagne**, délégation permanente de signature est donnée à :

| Délégataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|---|---|---|
| François VARAGNAT | Directeur régional | - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale<br>-Certifier toute pièce de dépense et de recette<br>- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement<br>- Signer les conventions et marchés<br>- Liquider et ordonnancer les aides<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire |
| Philippe GOURIOU | Directeur régional adjoint | |

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 01
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010

| Délégataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|---|---|---|
| Laurent DAUNAY | Chef du service contrôles | - Certifier les frais de déplacement<br>*Dans leur domaine de compétence :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire |
| Morgane LECOMMANDOUX | Cheffe de service adjointe du service assistance technique administratif et financier | |
| Maryvonne PRUVOT-LAIRY | Cheffe de service adjointe du service de gestion des aides | - Liquider et ordonnancer les aides<br>*Dans son domaine de compétence :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire |
| Jean-Pierre SIMONNEAUX | Chef du service assistance technique, administratif et financier | - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement<br>- Certifier toute pièce de dépense et de recette<br>*Dans son domaine de compétence :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire |

**Article 2 :** concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction Régionale de Bretagne**, délégation permanente de signature est donnée à :

| Délégataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|---|---|---|
| François VARAGNAT | Directeur régional | - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire<br>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence<br>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire |
| Philippe GOURIOU | Directeur régional adjoint | - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence<br>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire<br>*En cas d'empêchement du Directeur régional :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |
| Jean-Pierre SIMONNEAUX | Chef du service assistance technique, administratif et financier | *Dans leur domaine de compétence :*<br>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence<br>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire<br>*En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional adjoint :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire hors documents préparatoires ou d'exécution se rapportant aux conventions et marchés |
| Laurent DAUNAY | Chef du service contrôles | |
| Maryvonne PRUVOT-LAIRY | Cheffe de service adjointe du service de gestion des aides | *Dans son domaine de compétence :*<br>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence<br>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire<br>*En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et de leur supérieur hiérarchique direct et dans son domaine de compétence :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |

| Délégataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|---|---|---|
| Morgane LECOMMANDOUX | Cheffe de service adjointe du service assistance technique administratif et financier | *Dans son domaine de compétence :*<br>- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence<br>- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire |
| Jean-Michel LE BLANC | Chef de secteur - Service des contrôles | *En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et de leur supérieur hiérarchique direct et dans leur domaine de compétence :*<br>- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |
| Alain VIEL | Chef de secteur - Service des contrôles | |

**Article 3 :** La présente décision remplace toute décision antérieure.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
le 26 SEP. 2019

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président directeur général (original)

Ampliation :
M. l'Agent comptable

Copies :

M. François VARAGNAT
M. Philippe GOURIOU
M. Laurent DAUNAY
Mme Morgane LECOMMANDOUX
Mme Maryvonne PRUVOT-LAIRY
M. Jean-Pierre SIMONNEAUX
M. Jean-Michel LE BLANC
M. Alain VIEL

DRH
DFJL